

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°108/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/10/2024 POUR LA FOURNITURE, LA SUPERVISION DU MONTAGE, LA MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE POUR L'HUILERIE DE MAROUA ET LA FORMATION DE QUATRE (04) OPERATEURS

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture, la supervision du montage, la mise en service d'une presse pour l'huilerie de Maroua et la formation de quatre (04) opérateurs.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture, la supervision du montage, la mise en service d'une presse pour l'huilerie de Maroua et la formation de quatre (04) opérateurs.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **100 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6.Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

7.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 12/11/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°108/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/10/2024 POUR LA FOURNITURE, LA SUPERVISION DU MONTAGE, LA MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE POUR L'HUILERIE DE MAROUA ET LA FORMATION DE QUATRE (04) OPERATEURS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu Magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **210 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 000 000** FCFA et

valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12.Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 12/11/2024 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à

cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14.Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 - Absence de la caution de soumission ;
- 2 - Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
- 3 - Fausses déclarations ;
- 4 - Présence des documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
- 5 - Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites :

La presse est destinée à traiter un minimum de 55 tonnes/jour d'amandes de coton dans lesquelles se trouvent des coques résiduelles à hauteur de 5 tonnes/jour. Les données de fonctionnement sont les suivantes :

- o Matière entrée amandes cuites ; température supérieure à 90°C ; taux d'humidité inférieure à 6%
- o Teneur en huile résiduelle dans les tourteaux inférieurs à 10 % (+/- 0.5%)

L'appareil sera composé de :

- 01 châssis en construction mécano soudée renforcé incluant l'auge qui reçoit les huiles et supportant le groupe de commande, la cage et les carters.
- 01 vis des huiles incorporée dans le châssis
- 01 arbre central en **acier haute résistance** qui reçoit la succession de **vis et bagues en acier type « Z »**.
- 02 demi-cages en **acier coulé à haute résistance**. Chaque demi-cage est installée sur des charnières avec facilité d'ouverture et de fermeture.
 - 01 garniture de cages : barreaux profilés type « Z » Spacers, collier, couteaux et faux couteaux à haute résistance ;
 - Carters de l'ensemble : en tôle acier inoxydable garnies de poignées pour une facilité de manutention.
 - 01 émietter tourteaux sortie cage ;
 - Un réducteur de vitesse à puissance adaptée;
 - Un moteur d'entraînement de l'arbre principal de puissance appropriée

Tous les moteurs devront être du type 230/400 ou 400/690 V, 50 Hz, de protection type IP 55 au moins, tropicalisés pour température supérieure à 40°C.

NB : Pièces de rechange :

- 01 lot de pièces de rechange pour un fonctionnement d'un an
- 01 clé à choc + douille pour le desserage des tirants d'assemblage des demi-cages.

SAV : Installation, mise en route et la formation des conducteurs doivent être incluses dans l'offre.

- 6 – Non-validation d’au moins 70% des sous-critères ;
- 7 – Absence d’un prix unitaire quantifié ;
- 8 – Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- 9 – Absence de l’engagement du fabricant (Lettre d’engagement établie par le fabricant ou d’un distributeur agréé **en original** (joindre la copie de la convention d’agrément du distributeur le cas échéant) ;
- 10 – Absence des preuves d’acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;
- 11 – Absence ou non-conformité de la Garantie et du Service après-vente.

Critères essentiels

- La présentation de l’offre.....oui/non ;
- Capacité financière
.....oui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l’analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu huilerie de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA Le 03-10-2024
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
MOHAMADOU BAYERO